

**Zeitschrift:** Cahiers d'archéologie romande  
**Herausgeber:** Bibliothèque Historique Vaudoise  
**Band:** 65 (1999)

**Artikel:** Conclusion générale  
**Autor:** Auberson, Laurent  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-836131>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## CONCLUSION GÉNÉRALE

À bien des égards, la chartreuse d'Oujon est unique. Seule fondation ancienne de l'ordre cartusien sur ce versant de la haute chaîne du Jura, elle est implantée en un territoire offrant tout ce qui était nécessaire au recueillement monastique, mais aussi un accès aisé aux grandes voies de communication. Ce territoire était alors aussi marqué par la présence proche d'autres ordres monastiques, clunisiens, cisterciens, prémontrés et bénédictins.

Oujon n'est pas un monument, c'est un site. C'est un paysage que l'on découvre par un long cheminement. Franchissant la limite du désert, on n'en voit d'abord que ce qui ressemble le plus au monde laïque, les bâtiments économiques. La solitude des moines est protégée de la vue, au fond du vallon d'Oujon. Là-haut, l'architecture est avant tout fonctionnelle et son dépouillement rigoureux, dans les premiers temps, incarne à un degré très élevé l'idéal de l'ordre. L'ouverture au monde, matérialisée par l'intrusion de l'art, restera très discrète. Scellée dans son dernier état médiéval au moment de l'introduction de la Réforme, la chartreuse d'Oujon constitue de ce fait un document archéologique de grande valeur.

C'est ce qui fait qu'Oujon est à la fois unique et peut-être exemplaire. Des observations sur d'autres sites, ainsi que sur la maison basse de la chartreuse vaudoise, viendront, nous l'espérons, enrichir nos connaissances sur l'archéologie des premiers siècles de cet ordre encore si secret et – qui sait ? – confirmer le pressentiment que nous avons eu qu'Oujon présente tous les éléments-clés du développement d'une chartreuse non urbaine, et plus spécifiquement d'une chartreuse de montagne : le choix judicieux d'un site, la création progressive d'un domaine foncier, l'implantation puis l'abandon pur et simple d'une maison basse, l'adaptation des formes architecturales à l'évolution du fonctionnement de la chartreuse, l'intrusion de certaines formes artistiques. Puisse donc cette investigation stimuler d'autres recherches.

La chartreuse d'Oujon s'est insérée dans un site, mais elle l'a aussi modelé, pour longtemps, par des défrichements, le développement – certes modeste – d'activités économiques et industrielles et l'implantation de colons dans un réseau villageois et paroissial nouveau. Les relations avec cette communauté ont été réglées par deux actes juridiques dont les termes révèlent le souci de préserver à la fois la bonne entente avec le voisinage laïque et la quiétude des ascètes. Cet attrait – non dénué de risques – que le monastère a exercé sur la population de la région témoigne du rayonnement spirituel des chartreux, rayonnement qui est sans commune mesure avec l'effectif des moines. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de cet ordre monastique, mais c'est avant tout celui qui reste le plus riche d'enseignements pour nous aujourd'hui.

Laurent Auberson

